

Adressez vos correspondances à :

AGEFOS PME Midi-Pyrénées
Service Formation Continue
Entreprises de moins de 10 salariés
Parc Technologique du Canal
14 avenue de l'Europe
Bâtiment HOUSTON
BP 42125
31521 Ramonville Saint-Agne



Toulouse, le 1^{er} février 2011



05 62 26 83 26

Fax : 05 62 26 83 29
tpe.mp@agefos-pme.com

MODALITES DE PRISE EN CHARGE 2011
Demandes de Gestion d'Action
arrivées à partir du 01/02/2011
Entreprises -10 salariés / INTERPROFESSION

Base de prise en charge AGEFOS PME Midi-Pyrénées :

Coût pédagogique facturé par l'organisme de formation (y compris frais du formateur)

+

Frais annexes (dont salaires) calculés sur la base forfaitaire de 8€/heure X le nombre d'heures suivies (4€/heure en cas de paiement par l'employeur de l'allocation de formation – formation réalisée dans le cadre d'un DIF hors temps de travail)

Montant du financement AGEFOS PME Midi-Pyrénées :

- 50 % des coûts pédagogiques, dans la limite du plafond fixé (1600€), et du plafond de 80€/heure/stagiaire, les 50% restant faisant l'objet d'un cofinancement demandé à l'entreprise.

- co-financement des frais annexes (dont salaires) à hauteur de 4€/h, dans la limite du plafond fixé (1600€), sous réserve du paiement en direct d'AGEFOS PME à l'organisme de formation (subrogation de paiement).



Dépenses non prises en charge par AGEFOS PME :

- financement des formations internes



Financement spécifique des actions de formations proposées dans le cadre du catalogue d'actions inter-entreprises 2011 : consulter notre site internet : www.agefos-pme-mp.com



Financement de la VAE et du Bilan de compétences : nous contacter

Pour tout plan de formation qui nécessiterait des financements particuliers, veuillez contacter votre conseiller départemental.

- Ces critères de financement concernent les entreprises de moins de 10 salariés adhérentes AGEFOS PME Midi-Pyrénées et les formations imputables.
- **Si vous relevez d'une branche professionnelle ayant conclu un accord avec AGEFOS PME, ces critères ne s'appliquent pas. Veuillez nous consulter.**

* Ces conditions peuvent être revues en cours d'année.